



LES DOSSIERS ECF

DEVENIR
ENSEIGNANT
DE LA CONDUITE
ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Connaissez-vous vraiment ce métier ?





ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un métier pas comme vous l'imaginez !

Plus couramment appelé Moniteur auto école, c'est bien le métier d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière que nous allons aborder dans ce DOSSIER ECF.

Vous allez donc découvrir un métier ouvert à de nombreux profils (chauffeurs de taxi, assistants d'éducation, conducteurs routiers, aides médicaux sociaux, psychologues, livreurs, jeunes diplômés, gendarmes, enseignants, animateurs occasionnels...) dont les compétences sont une véritable richesse pour cette profession.

Nous allons donc vous broser un métier pas comme vous l'imaginez !

**"L'ENSEIGNANT DE LA CONDUITE EST LA
PERSONNE INCONTOURNABLE
POUR TRANSMETTRE LES FONDAMENTAUX
D'UNE MOBILITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ !"**





ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un métier pas comme vous l'imaginez !

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière dispense des cours théoriques et pratiques, individuels et collectifs sur la totalité du Continuum Éducatif du Citoyen Usager de la Route. Son rôle éducatif est très important.

Il est amené à rencontrer des publics hyper variés, de l'ado pour sa formation "cyclomoteur" au conducteur expérimenté dans les stages de sécurité routière en entreprise, en passant par le lycéen, l'étudiant, le jeune actif en formation au permis, ou encore le salarié qui souhaite conduire un véhicule avec une remorque. Il peut intervenir auprès des autres usagers de la route qui utilisent l'éco-mobilité tels que les piétons, les cyclistes, les nouvelles mobilités (trotinettes, ...). Des formations sont également développées à l'intention des séniors (conducteurs ou non), des personnes porteuses de handicaps (physiques ou mentaux) et des personnes en insertion sociale et professionnelle.

Leurs fonctions peuvent également les amener à tutorer d'autres enseignants et même mener des actions de prévention en milieu scolaire ou en entreprise.

Et pourquoi pas progressivement faire de l'accueil en agence, tenir un bureau, voire créer à terme, sa propre école de conduite, encadrer des équipes ou diriger un centre de formation professionnelle.

Cela dépend de vos compétences et envies !

Grâce à l'enseignant de la conduite, le futur usager de la route acquiert à la fois des connaissances, des compétences et des comportements qui lui permettront de circuler sans mettre en danger sa vie ni celle d'autrui.

Comme tout enseignant, l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière doit faire preuve d'une grande patience, d'une forte capacité d'adaptation et doit savoir mettre ses élèves en confiance.

La taille des écoles de conduite tend à s'agrandir et les effectifs des enseignants continuent de progresser donc de nombreux postes sont à pourvoir.

Si l'enseignant le souhaite, il peut devenir enseignant spécialisé deux roues ou poids lourds, ce qui offre encore d'autres débouchés !







"C'EST UNE FORMATION QUI S'ADRESSE
AUX PERSONNES QUI S'INTÉRESSENT
AU MONDE DE L'ÉDUCATION, DE LA
PÉDAGOGIE, DE L'ANIMATION ET AUX
NOUVELLES TECHNOLOGIES !"

LE TITRE PROFESSIONNEL ECSR (ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE)

Le Titre Professionnel ECSR est un diplôme national de niveau V **selon la nomenclature européenne (anciennement niveau III selon la nomenclature française) soit bac+2**. Il s'agit du diplôme exigé pour exercer le métier d'enseignant de la conduite.

À quoi sert le Titre Pro ECSR ?

Le Titre Pro ECSR vise à former les futurs enseignants de la conduite, afin de leur permettre d'intervenir dans toutes les formations liées à la conduite et la sécurité routière quel que soit le public.

À qui s'adresse le Titre Pro ECSR ?

Le Titre Pro ECSR s'adresse à toute personne souhaitant se former au métier d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière. Le Titre Professionnel ECSR **n'exige aucun diplôme** ni aucune formation préalable, même si le niveau BAC est un plus.

Toutefois, les personnes souhaitant passer le Titre Pro ECSR doivent répondre à certains prérequis.

Les Prérequis pour accéder au Titre Pro ECSR

Afin d'accéder à la formation d'enseignant de la conduite, il faut notamment :

- Être âgé d'au moins 20 ans,
- Être titulaire d'un permis de conduire B en cours de validité,
- Éviter d'être en situation de permis probatoire,
- Être apte à la visite médicale préfectorale,
- Avoir un casier judiciaire vierge.

et avoir satisfait à l'évaluation obligatoire avant l'entrée en formation afin de s'assurer des aptitudes et des motivations du candidat à suivre cette formation.

Qualités requises pour devenir enseignant de la conduite

Rigueur et vigilance

Que ce soit pour guider ses élèves dans leurs apprentissages ou éviter les dangers d'une conduite inadaptée, l'enseignant de la conduite doit faire preuve d'une hypervigilance et d'une extrême rigueur. En effet, pour assurer plusieurs leçons de conduite avec plusieurs élèves différents dans la même journée, il est indispensable d'être vigilant et organisé.

Disponibilité

L'enseignant de la conduite doit s'adapter aux disponibilités horaires des futurs conducteurs et du planning de l'équipe pédagogique. Il travaille donc généralement avec des horaires variables mais bien-sûr planifiés par avance, le samedi compris.

Pédagogie

L'enseignant de la conduite doit savoir expliquer et désamorcer les éventuelles difficultés de ses élèves. Il sait adapter sa pédagogie à son public et parvient à cerner rapidement ses élèves qu'il forme en les aidant à progresser dans leurs apprentissages.

Goût de l'animation et des nouvelles technologies

En tant que coach spécialisé en sécurité routière, l'enseignant pourra animer en salle ou à distance, des groupes spécifiques ce qui lui permettra d'élargir ses modes d'animations en s'adaptant à diverses situations.

Il aura l'occasion d'utiliser les nouvelles technologies, notamment les outils de simulations ou de formations à distance.

et une bonne touche d'humour ...

Rien de tel que l'humour pour faire passer les messages !



"UNE FORMATION QUI S'ORGANISE AUTOUR DE DEUX CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (CCP), DONT CHACUN A POUR BUT DE FORMER LES APPRENANTS À DIFFÉRENTS ASPECTS DU MÉTIER "

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION AU TITRE PRO ECSR ?

Cette formation à l'enseignement de la conduite et à la sécurité routière s'organise autour de deux certificats de compétences professionnelles (CCP), dont chacun a pour but de former les apprenants à différents aspects du métier :

LE CCP1

L'objectif de ce premier certificat est de permettre aux futurs enseignants de la conduite d'acquérir des compétences pédagogiques pour être apte à former par des actions individuelles ou collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

Les compétences visées par ce certificat sont notamment :

- la construction et l'animation d'une session de formation avec un ou plusieurs élèves ;
- l'évaluation de l'acquisition des compétences des candidats au permis de conduire ;
- savoir identifier les difficultés dans l'apprentissage, et trouver des solutions pour aider l'apprenant à les dépasser.

LE CCP2

Ce second certificat se concentre sur la capacité à sensibiliser à l'adoption de comportements sûrs, dans le respect des autres et de son environnement.

Les compétences visées par ce second pan de la formation sont :

- la capacité à analyser une demande concernant une prestation de sensibilisation ;
- la faculté à construire une action de sensibilisation ;
- la capacité à animer d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des autres et de l'environnement
- la capacité à s'auto-évaluer en tant qu'enseignant de la conduite, et à faire évoluer ses compétences pédagogiques et professionnelles.

Le TP ECSR peut être complété par 2 certificats complémentaires de spécialisation : CCS Deux-Roues et CCS Poids Lourds.



Quelle est la durée de la formation ?

La formation Titre Pro ECSR dure jusqu'à **910 heures au total** selon les résultats de l'évaluation initiale. Cette formation inclut 2 stages de 140 h (140h pour le CCP1 en école de conduite et 140h pour le CCP2 dans des organismes/entreprises/...) .

Où se déroule la formation ?

La formation se déroule dans un centre de formation agréé. Pour connaître le centre de formation de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière le plus proche de chez vous, connectez-vous sur **devenirmoniteurautoecole.fr**

Comment financer la formation Titre Pro ECSR ?

Il existe de nombreuses possibilités de financement.

Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi, indépendant, travailleur handicapé,... il existe sûrement une solution pour vous !

Le centre de formation ECF que vous aurez choisi, vous aidera à déterminer la solution de financement qui correspond à votre situation.

Nos conseillers vous accompagneront dans ces démarches auprès des financeurs.

Pour information, **la formation TP ECSR est éligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et au congés de transition professionnelle.**

Les modalités de validation

Le titre est délivré par un jury de professionnels, après délibération, à l'issue d'une session de validation.

Cela consiste en :

- Une mise en situation professionnelle composée d'une animation en salle et d'une animation en voiture avec des apprenants conducteurs,
- Un questionnaire professionnel pour vérifier les connaissances des candidat(e)s
- Un entretien technique avec le jury qui a observé les animations en salle et voiture,
- Une présentation d'une action de sensibilisation en sécurité routière,
- Un entretien final.

L'organisation des épreuves peut varier en fonction du parcours (VAE, obtention par capitalisation, parcours complet).



DEVENIR FORMATEUR DEUX ROUES OU GROUPE LOURD, LES CURSUS COMPLÉMENTAIRES

Devenir formateur Moto : le CCS1 Deux roues

PRÉREQUIS : Avoir le TP ECSR et le Permis Moto de catégorie A

DURÉE : 210 heures.

PROGRAMME

- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation
- Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues
- Être conscient et faire prendre conscience des responsabilités citoyennes, juridiques et sociales des conducteurs pour adopter des comportements sécuritaires
- Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière
- Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Le Certificat Complémentaire de Spécialisation deux-roues est délivré par un jury professionnel, après délibération, à l'issue d'une session de validation.

Devenir formateur Poids Lourds : CCS2 Groupe Lourd

PRÉREQUIS : Avoir le TP ECSR et les permis du groupe lourd (C, CE, D)

DURÉE : 245 heures.

PROGRAMME

- Conduire et manœuvrer un véhicule du groupe lourd dans le respect de la sécurité routière et des règles de circulation
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en circulation
- Enseigner les spécificités liées à la conduite des véhicules du groupe lourd et à leur contexte d'utilisation
- Être conscient et faire prendre conscience des responsabilités citoyennes, juridiques et sociales des conducteurs pour adopter des comportements sécuritaires
- Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière
- Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

Le Certificat Complémentaire de Spécialisation groupe lourd est délivré par un jury professionnel, après délibération, à l'issue d'une session de validation.

UN SECTEUR EN PLEINE ACCÉLÉRATION

Après l'obtention du Titre Pro ECSR, les enseignants de la conduite trouveront un emploi facilement à proximité de leur domicile. D'autant qu'une auto-école sur deux (47,4%) est en recherche active d'un ou de plusieurs enseignants de la conduite.

L'insertion est facilitée par la mise en pratique concrète lors des stages.

55 %

des enseignants
sont des femmes

1 928 000

candidats se sont présentés
en 2019 à l'examen
pratique du permis de
conduire toutes catégories
confondues
(+3 %)

11 625

Écoles de
conduite

1 834 €

salaires brut
débutant

25 979

salariés



VOUS ÊTES GÉRANT D'ÉCOLE(S) DE CONDUITE ?

NOS CENTRES DE FORMATION ECSR SONT PRÉSENTS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS RECRUTEMENTS ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DE VOS SALARIÉS.

ACCUEILLIR UN STAGIAIRE... VOIRE + SI AFFINITÉ !

Sachez que vous pouvez accueillir, au sein de votre école de conduite, des stagiaires en formation TP ECSR que vous aiderez à progresser par votre expérience et votre connaissance pratique du métier. Vous pourrez peut-être ensuite, à l'issue de la formation ECSR, recruter un de ces stagiaires au sein de votre équipe pédagogique, et continuer à le faire grandir, avec d'autant plus de facilités que vous l'aurez vu évoluer durant toute sa formation initiale !

RECRUTER UN ALTERNANT

Les centres de formation à l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, vous accompagnent également dans vos projets de recrutement.

À noter que pour tous vos recrutements (Enseignants ou alternants), il est impératif de déposer une annonce à Pôle Emploi. Celle-ci vous permettra d'obtenir d'éventuelles aides à l'emploi, d'être visible auprès des futurs candidats et de permettre à Pôle Emploi d'identifier que ce métier a de gros besoins et donc de débloquer des fonds de formations.

En effet, les contrats de professionnalisation, ou encore mieux : les contrats d'apprentissage sont de réelles opportunités. Ainsi, diverses aides sont accessibles aux employeurs qui embauchent (ex. le dispositif "Un Jeune une Solution", ex. le tutorat ...) ! De plus, une fois le CCP1 en poche, le futur enseignant peut, dès lors qu'il détient l'ATRE, "l'Autorisation Temporaire et Restrictive d'Exercer" et un contrat de travail, enseigner seul et à titre onéreux pendant un an maximum avant de décrocher le CCP2 et donc le titre pro ECSR. Cela n'était pas possible avec la formation BEPECASER.

Bref, n'hésitez plus, contactez votre centre de formation ECSR le plus proche et faites ainsi entrer votre entreprise dans l'aire de la GPEC, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières, démarche qui vous permettra d'anticiper sur vos besoins futurs.

PARTICIPER AUX ÉVALUATIONS FINALES EN DEVENANT JURY DU TP ECSR

Vous pouvez également vous impliquer dans la formation des apprenants ECSR en devenant vous-même jury professionnel ECSR et participer aux journées de validation CCP1 ou CCP2 ! Cela vous permettra de tisser d'autres liens avec le centre de formation, de mieux comprendre les modalités de ce titre professionnel, de mieux mesurer les interactions qui peuvent exister entre la formation initiale et la pratique quotidienne, et d'échanger avec d'autres professionnels de la Sécurité Routière. Pour le moment, le BEPECASER ou le TITRE PRO ECSR et l'expérience professionnelle suffisent pour être jury après une formation obligatoire d'une journée.

SE FORMER ET DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES AVEC LA VAE

Vous avez le BEPECASER et vous souhaitez acquérir le TP ECSR, vous pouvez le faire via le parcours de VAE, Validation des Acquis de l'Expérience. Il est accessible à la suite d'une démarche de recevabilité et d'un accompagnement prévu sur 35 heures étalées sur quelques mois !

Cela peut également intéresser des membres de votre équipe et ce parcours ; est lui aussi, éligible au CPF.



UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Depuis 1970, le groupe ECF est la première organisation française en matière de formation professionnelle aux métiers de la route.

Le réseau ECF PRO compte **32 Centres de Formation de Moniteurs ECF** répartis sur l'ensemble du territoire.



VOTRE CENTRE DE FORMATION

